

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [6-7]

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

SOS Femmes chez « Joséphine Butler »

(ogl) — Quels sont les problèmes auxquels les prostituées doivent faire face quand elles décident de quitter leur métier et de se trouver une place dans la société ?

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'association Joséphine Butler, deux membres de l'équipe SOS Femmes, Genève, ont fait partager à l'assistance la réalité de leur travail.

Mme D. Fert, responsable du service, brossa un historique de la prostitution à Genève et de sa perception par nos bons citoyens. Nous avons retenu qu'elle ne voit pas une grande différence entre le vocabulaire moralisateur du début du siècle et celui, très technique, des psychiatres contemporains !

Mme A. Saurer, psychologue, précise que le centre a pour objectif d'offrir à des femmes en difficulté, prostituées, mais aussi femmes marginalisées, un accueil et un accompagnement psycho-social, dans un but de recyclage professionnel.

En 1986, 101 personnes se sont adressées à SOS Femmes, un chiffre en augmentation par rapport à 1985. Les deux tiers sont des prostituées et plus de la moitié ont des enfants à charge. Ces femmes racontent leurs problèmes à deux membres du centre au cours des deux premiers entretiens, avant de pouvoir envisager des solutions et des démarches. Il y a très souvent des dettes, parfois énormes. Le rôle scandaleux des banques qui accordent facilement des « petits crédits » à des taux exorbitants doit être dénoncé violemment. Le Centre met sur pied des plans de désendettement et collabore avec l'Office des Pour-suites.

Il est difficile pour tout le monde de se trouver un logement à Genève. Le Centre fait de nombreuses démarches auprès des régies et des services concernés. Il aide concrètement les femmes à déménager.

Un quart des femmes ont des problèmes de drogue, alcool, héroïne, tranquillisants... Pour elles, une cure de désintoxication est nécessaire avant de pouvoir entreprendre toute formation professionnelle.

Pour ces femmes, toutes ces étapes paraissent très lentes. Elles ont tellement hâte de s'en sortir vite, une fois la décision prise. Cette lenteur crée des frustrations et des rechutes. Il était plus facile de gagner de l'argent au jour le jour ! Mais le mode de vie suisse implique un rythme organisé, factures et paiements, travail régulier, stabilité...

Il y a aussi le fameux certificat de bonne vie et mœurs (CBVM) spécialité de Genève, qui ne s'obtient en principe qu'après trois ans d'arrêt de prostitution. Il est l'objet d'un projet de loi au Grand Conseil.

Après des stages d'au moins un an, financés par l'Office cantonal de l'Emploi, la femme trouve du travail. Mais souvent elle tombe malade car les tensions sont trop fortes.

Pour qu'elle ne reste pas sur cet échec, il faut à nouveau l'aider. Dans quelques cas rares, la réinsertion n'est pas possible et le Centre a recours à l'Assurance invalidité.

Le travail du Centre nécessite un suivi à long terme et il est très positif d'entendre que la moitié des cas suivis en 1986

ont abouti à une réinsertion professionnelle ou sociale.

Adresse du SOS Femmes : 10, rue de la Madeleine, 1204 Genève, tél. (022) 21 22 22 (permanence téléphonique).

Genève

CLAF : presse et féminisme

(mc) — A l'occasion de son 50e anniversaire, le Centre de Liaison des Associations féminines genevoises (CLAF), présidé par Arielle Wagenknecht, a reçu le 16 mai dans sa ville la 86e assemblée des déléguées de l'Alliance de Société féminines suisses (ASF) (cf p 5 et 6).

Il a par ailleurs organisé, conjointement avec l'Union genevoise des Editeurs de Journaux (UGEJ) qui fêtait elle aussi son jubilé, un débat sur le thème « Presse et féminisme ». Ce débat, animé par Gérald Sapey, président de l'UGEJ, mettait en présence 4 représentants de la presse quotidienne genevoise et 3 représentantes du féminisme*. Avec une centaine de personnes, les débats échangèrent des propos ai-

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 

mables sur l'image de la femme dans les médias, les droits de la femme dans la presse, la place des femmes dans les rédactions et, très courtement, les relations entre la presse et le mouvement féministe. Jasmine Audemars, rédactrice en chef du Journal de Genève, apporta quelques chiffres relatifs aux quotidiens genevois : les femmes journalistes représentent, parmi l'ensemble des journalistes employés dans une rédaction, les pourcentages suivants : Tribune de Genève : 40 % ; Journal de Genève : 30 % ; La Suisse : 23 % et Le Courrier : 12,5 %. A noter, pour ce dernier quotidien, que le petit nombre de personnes employées dans la rédaction ne permet pas de tirer des conclusions représentatives d'une part, et, d'autre part, ne dit rien de l'esprit féministe de plusieurs des rédactrices et rédacteurs du Courrier, comme l'a montré le journaliste présent, Patrice Mugny.

Une très intéressante discussion eut lieu quant à la nécessité ou non des pages féminines dans les quotidiens. Ceux-ci, de toute évidence, trouvent aujourd'hui de telles pages parfaitement inutiles confinant les femmes dans un ghetto, comme l'a expliqué Claude Richoz de La Suisse.

Les femmes, quant à elles, semblent divisées sur la question, mais plusieurs d'entre elles ont fait remarquer que la disparition des pages femmes avait pour résultat que les nouvelles qui y figuraient ne trouvent plus leur place ailleurs dans les quotidiens. A tout prendre, mieux vaut un ghetto que rien du tout.

Gardé pour la bonne bouche, le thème le plus intéressant, « presse et mouvement féministe », put à peine être discuté, faute de temps. C'est dommage, car si la presse parle volontiers des femmes comme sujets individuels, elle en parle peu lorsqu'il s'agit d'un sujet collectif, et moins encore lorsqu'elles sont organisées en mouvement.

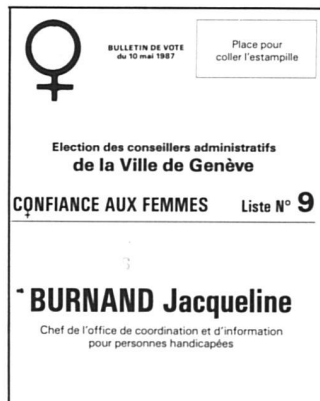
Nous le savions : si la femme fait vendre, ce n'est pas le cas du féminisme.

* Jasmine Audemars (Journal de Genève), Martine Chaponnière (Femmes Suisses), Claude Howald (Femmes universitaires), Brigitte Kehr (Tribune de Genève), Béatrice Luscher (députée), Patrice Mugny (Le Courrier), Claude Richoz (La Suisse), Gérald Sapey (modérateur).

Genève

Conseil administratif : la deuxième femme

(jbw) — Vingt ans après l'élection de Lise Girardin, radicale, à l'exécutif de la Ville de Genève, Jacqueline Burnand, socialiste et féministe, prend la relève. Seule candidate féminine, elle a basé sa campagne sur le fait qu'il fallait une femme au Conseil administratif de la



Ville. Beaucoup de publicité noire-rouge avec sa photo dans la presse, sur les affiches, etc. Nul ne pouvait l'ignorer. Même un bulletin de vote spécial : « Confiance aux femmes » a été déposé et utilisé par beaucoup de femmes qui ne voulaient pas prendre un bulletin de parti. Bref, c'est prouvé, les femmes votent pour la femme qu'elles connaissent.

Autre victoire : 10 % des femmes à l'exécutif des communes soit 14 sur 137 magistrats alors que 9 seulement avaient été élues en 1983. Après 24 ans de suffrage féminin, est-ce vraiment un succès ? Dans la politique comme dans les entreprises les femmes ont de la peine à grimper au sommet. La question des quotas reste d'actualité.

Jura :

Inform'elles fait le point

(nr) — Le 18e numéro d'Inform'elles, bulletin d'information du Bureau de la condition féminine (BCF), est sorti de presse le mois dernier. Intitulé « Nous avons encore tant de travail... », il est consacré aux activités du BCF du printemps 1982, au printemps 1987.

Marie-Josèphe Lachat, déléguée au BCF, explique, dans

l'éditorial, le pourquoi d'un tel rapport d'activités :

« Nous avons redécouvert nos actions passées avec tant de plaisir, nous souvenant les obstacles, les difficultés, les succès et les joies. Nous ne craignons donc pas de vous le faire partager.

Cependant, savourer notre satisfaction n'est pas notre but... la tester peut-être, et effectivement nous soumettrons nos actions passées à votre critique.

Mais les actions futures nous intéressent bien plus et ce n'est justement qu'à partir des premières que l'on peut dessiner celles à venir...

Car n'en déplaise aux esprits fâcheux qui disent le féminisme devenu inutile, non seulement le travail accompli fut absolument nécessaire, mais sa poursuite s'impose et d'autant plus aujourd'hui que les discriminations sont moins grossières, moins évidentes.

Si l'on est tenté de croire que l'égalité est acquise par la simple inscription de son principe dans quelque législation, on se trompe... et très lourdement !

L'égalité n'est pas, ni dans les faits, ni dans les mentalités ; chaque jour nous le démontrons... »



Marie-Josèphe Lachat

Ainsi, le BCF a fait le point domaine par domaine dans ce numéro d'Inform'elles. Toutes les actions entreprises pour arriver à une amélioration de la condition féminine y sont rappelées.

A côté de cela, encore, une rubrique concernant le centre de documentation et une autre, de cinq pages, consacrée au centre de liaison des associations féminines jurassiennes. Enfin, un bref aperçu des acti-

vités passées et futures clôt ce numéro d'Inform'elles.

On peut l'obtenir gratuitement au Bureau de la condition féminine, rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Valais

Première rencontre des femmes PDC

(fl) — Une fois n'est pas coutume, c'est une majorité écrasante de femmes, qui se pressait le 11 avril dernier dans les murs vénérables du Grand Conseil valaisan. Elles répondaient, il est vrai, à l'appel d'un groupe de militantes, dont Monique Paccolat, présidente du législatif cantonal jusqu'en mai : façon plaisante d'entamer la dernière ligne droite de ce « parcours sans faute », selon la formule de Hans Wyer, président du Conseil d'Etat, invité lui aussi.

Au début de son mandat, en mai 1986, Monique Paccolat avait formulé le souhait que cette année politique au féminin ne soit pas un simple feu d'artifice, aussi vite éteint qu'allumé ! C'est désormais chose faite, du moins dans le clan démocrate-chrétien, puisque, à l'issue de cette rencontre, il fut décidé de demander au parti cantonal la constitution d'un groupe « Femmes », qui centrera sa réflexion sur les problèmes liés à la condition féminine et travaillera ainsi à une meilleure intégration des Valaisannes dans la vie politique, sociale, économique. Vu le succès de cette journée, décision fut prise également de se réunir annuellement autour d'un thème : au printemps 1988 des femmes viendront témoigner de leur engagement politique.

Autant de résolutions utiles, si l'on sait la désaffection que manifestent actuellement les femmes de notre canton pour la chose publique, tous partis confondus : si elles sont relativement nombreuses dans les conseils communaux, elles se font en revanche de plus en plus rares au Parlement, où l'on ne compte plus que 5 députées et 12 suppléantes.

Beaucoup se plaignent du manque de candidates à ce niveau de la vie politique : il y a gros à parier qu'elles s'engageraient plus volontiers si se manifestait une véritable volonté de les élire !

Lausanne

Pour soutenir la Maison de la femme

(sch) — Madeleine Moret avait fait de l'Union des femmes de Lausanne son héritière, à « charge pour elle de créer une fondation » et d'ouvrir la Maison de l'Eglantine aux diverses associations féminines. La Fondation Madeleine-Moret est créée depuis 10 ans, un comité de 9 membres bénévoles gère la maison et organise expositions et manifestations qui viennent s'ajouter à celles qui sont offertes par les associations locataires. Ces dernières paient une contribution aux frais d'entretien et d'exploitation de la maison, car les intérêts du petit capital inaliénable de la fondation n'y suffisent pas. Jusqu'à l'an dernier, la fondation a réussi à boucler les comptes sans déficit et sans aide extérieure. Mais c'est dur et le comité se sent seul, d'où la proposition de créer une Association des ami(e)s de la fonda-

tion Madeleine-Moret.

La séance constitutive a eu lieu le 20 mai ; les statuts ont été discutés, les cotisations fixées à 20 francs au minimum. Une présidente a été nommée : Annette Rochaix va avoir la charge de lancer cette nouvelle association et de recruter le plus grand nombre possible d'ami(e)s qui viendront ainsi encourager le comité de la Maison et lui apporter un soutien actif ou au moins financier.

ADF Lausanne

Présidente bienvenue

(sl) — Après une année de direction collégiale, le groupe de Lausanne de l'ADF a de nouveau une présidente : il s'agit de Françoise Longchamp, qui était déjà l'un des piliers du bureau assurant le fonctionnement du groupe au cours de l'année écoulée. L'élection de cette femme efficace et motivée, active par ailleurs au sein du Parti Libéral

Vaudois, a été saluée avec enthousiasme lors de la dernière Assemblée Générale du groupe, le 7 mai dernier.

Pendant l'exercice 1986/87, l'ADF Lausanne a concentré ses activités sur deux thèmes : les nouvelles techniques de reproduction (journée de réflexion du 7 février dernier, co-organisée avec notre journal et le groupe vaudois de l'association Femmes Féminisme Recherche) et l'AVS (forum de l'ADF Suisse à Lausanne le 25 avril). Le travail sur les stéréotypes liés au sexe dans les manuels scolaires vaudois se poursuit vaillamment, sous la forme d'une analyse minutieuse des nouveaux textes en préparation du point de vue du sexisme. Le Bureau Information Femmes, géré conjointement avec le Centre de Liaison des Associations Féminines vaudoises, répond à un nombre croissant de demandes de renseignements. La Bibliothèque féministe, dont on trouvera ci-contre, en encadré, les dernières acquisitions, enregistre aussi une augmentation des livres prêtés.

C'est justement aux responsables de la Bibliothèque qu'était due l'organisation de la deuxième partie de la soirée : la cinéaste et écrivaine Gisèle Anserge, accompagnée de son mari, est venue présenter certains films d'animation qu'elle réalise en collaboration avec ce dernier. Elle a donné une démonstration passionnante de sa technique de création. On pouvait également se procurer, lors de cette soirée, le dernier livre de Gisèle Anserge, *Le jardin secret* dont nous présentons ci-dessous un bref compte rendu.

(sch) — *Seize nouvelles courtes et bien troussées : en quelques lignes le décor est planté ou le personnage campé, le suspense est créé et l'histoire se déroule jusqu'au dénouement bien souvent totalement inattendu, car Gisèle Anserge qui a une écriture précise et directe, sait mêler subtilement le quotidien au fantastique, une histoire toute simple au surnaturel, un problème psychologique à l'imaginaire, la réalité au rêve.*

Ce livre a obtenu en 1985 le Prix de la Ville de Fribourg, lors de la première Fête des lettres romandes ; il vient de paraître aux éditions Plaisir de lire, La Croix-sur-Lutry.

Bibliothèque de l'ADF Lausanne

Dernières acquisitions

- « Christine de Pizan, la Cité des Dames », texte traduit et présenté par Th. Moreau et C. Hicks, éd. Stock Moyen Age 1986.
- « La situation de la femme dans l'AVS », Nathalie Kohler, éd. Réalités Sociales 1986.
- « Les sorciers de la vie », Marie-Ange d'Adler et Marcel Teulade, éd. Gallimard 1986.
- « Maternité en mouvement », A.-M. de Vilaine, M. le Coadic, L. Gavarini, éd. Saint-Martin 1986.
- « Les Années du crépuscule », Ariyoshi Sawako, éd. Stock/Nouveau Cabinet Cosmopolite 1986.

ADF Vallorbe

L'in vitro vécu

Démarche originale que celle du groupe de Vallorbe de l'ADF. Pour éclairer le débat sur les nouvelles techniques de reproduction, ses responsables ont invité à une table ronde organisée récemment la mère d'un enfant conçu in vitro. Entourée par l'un des premiers gynécologues suisses à avoir pratiqué cette technique, ainsi que par un représentant du Beobachter, le curé et le pasteur de Vallorbe, cette mère a pu s'exprimer sur une expérience vécue à la première personne.

Stage

Voix, rythme et percussion

Ce stage de cinq jours à la Fondation Hindemith à Blonay, du 3 au 8 août, sera donné par Catherine Berthet, professeur de pose de la voix et de chant et Isabelle Chanson, percussionniste et éducatrice.

Prix : 590 francs, comprenant cours, pension complète, frais d'inscription et matériel.

(Il n'est pas nécessaire d'être musicien(ne) pour suivre ce stage qui s'adresse à tous ceux

Publicité

CC

G

COURS COMMERCIAUX
DE GENÈVE - ACG - ASEB - SSEC
19, PLACE DES AUGUSTINS - 1205 GENÈVE - TÉL. 20 11 55

CULTURE GÉNÉRALE

BUREAU-SERVICE

LANGUES

Diplômes supérieurs de langues

TECHNIQUES COMMERCIALES

ET DE GESTION

Diplômes et brevets fédéraux

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE

CADRES POUR L'ÉCONOMIE ET

L'ADMINISTRATION ESCEA

INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

Diplômes et brevets fédéraux

PERFECTIONNEMENT

PROFESSIONNEL

Prochaine rentrée

septembre 1987

18-5458

(celles) qui sont intéressé(e)s par le développement de leur propre voix et la découverte de leur rythme intérieur).

Tous renseignements au (021) 23 97 58

Bienne

Pour un bureau des droits de la femme

(nr) — En février dernier, le Grand Conseil bernois acceptait, sous forme de postulats, deux motions pour la création d'un bureau cantonal des droits de la femme.

Pour faire avancer rapidement les choses, (les postulats dorment en effet souvent dans les tiroirs), les motionnaires, Mmes Joy Matter et Sylviane Zulauf, ont invité, le 28 avril dernier, les organisations de femmes de tous bords, à venir préparer un projet précis.

Se rendant compte que la balle est dans leur camp, les femmes se sont déplacées en nombre: elles étaient plus d'une trentaine, représentant 15 associations, à participer à la discussion. Voilà la preuve d'une très grande volonté!

D'autres réunions vont suivre prochainement.

À Bienne, par contre, le Conseil de Ville a dernièrement refusé, à deux voix près, une motion similaire, pour un bureau communal cette fois.

L'ouvrage, c'est sûr, sera remis sur le métier.

Fribourg

Nouveau local pour le CLAF

(bg) — Le Centre de liaison fribourgeois a tenu son assemblée générale le 6 mai dernier. Au comité, présidé par Mme M.-J. Dubas, 4 nouvelles membres ont remplacé celles qui ont quitté. Ce sont Mmes Perroud de Romont, Poffet-Suter de Fribourg, Françoise Remy et Barbara Schwaller, de l'ADF Singine.

Pour l'avenir, le CLAF aura un local dans l'ancien Hôpital des Bourgeois transformé; il le partagera éventuellement avec des associations intéressées. Par ailleurs, le CLAF va mettre sur pied un service de consultation juridique exclusivement réservé aux questions concernant le nouveau droit matrimonial. Le prix, après rendez-

vous téléphonique avec une femme notaire, pourra être de 20 francs la consultation.

Le CLAF envisage enfin de faire revivre les cours d'économie familiale au sens large: ils seront destinés aux femmes non paysannes (puisque celles-ci ont déjà leurs cours à Grangeneuve) et comprendront des cours de droit, de comptabilité, de cuisine, de pédagogie, etc. La commission cantonale de la formation des adultes donnera son appui financier.

Neuchâtel

Des femmes à l'écoute des femmes

(ib) — Le Centre de liaison des sociétés féminines a tapé dans le mille l'année dernière avec «Centr'elle»; cette permanence d'accueil connaît un tel succès qu'on étend déjà ses prestations, et en alternance avec les consultations juridiques, elle fonctionnera deux fois par mois.

Le service de consultations juridiques existe depuis plus de 30 ans. Toutes les inquiètes, les perplexes, égarées du code y trouvent conseils et renseignements, en matière conjugale, professionnelle, questions de testament, de bail, etc.

Avec l'affluence attendue des consultants pour l'entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial, les prestations doublent, soit deux fois par mois également.

Complémentaire au service ci-dessus, le centre d'accueil «Centr'elle» répond à un besoin parallèle des femmes. Après une année de fonctionnement, les responsables le situent entre «le 111 et le 143», soit entre les renseignements de tous ordres et le secours moral de la main tendue.

Un solide fichier, une documentation ad hoc, des réflexes de bons sens et une expérience de vie, permettent de renseigner, guider, orienter; mais on prête aussi une oreille attentive à celles qui viennent pour dire leur solitude et la vie devenue pesante.

«Un problème qui nous a frappé par son ampleur, et qui n'a ni âge ni sexe» disent les femmes à l'écoute.

Elles ont un souhait: que les femmes apportent quelque chose, proposent un partage et ne soient pas seulement de-

mandeuses... ça viendra, c'est sûr.

Faubourg de l'Hôpital 19a, rez-de-chaussée, tél. (038) 24 40 55.

Consultations juridiques: 2e jeudi du mois, de 14 à 17 h, (prendre rendez-vous de 13 h à 14 h); 4e jeudi du mois, de 16 à 19 h, (rendez-vous de 15 à 16 h).

Centr'elle, 1er jeudi du mois, de 9 à 11 h; 3e jeudi du mois, de 17 à 19 h.

Ecole neuchâteloise

Ils ont dit «féminisation»...

(ib) — Les enseignants neuchâtelois ont mal posé le problème, et le DIP n'a pas corrigé la copie. On constate dans l'enseignement primaire une féminisation inquiétante (80 % de femmes), a écrit le comité du SNEP (Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires), qui compte pourtant 3 hommes et 6 femmes (sic!): c'est vrai, a répondu M. Jean Cavadini, chef du DIP, de retour d'Helvink avec la même crainte formulée au plan européen.

Le calcul est faux, en ce sens que l'enseignement en général ne compte pas trop de femmes mais simplement pas assez d'hommes; on a substitué l'addition à la soustraction, et la nuance est de taille. Le terme même de «féminisation» dénote un état d'esprit alarmant dans le milieu de l'instruction.



Les hommes veulent reconquérir les petits degrés.

Photo R. Gorissen

«Vous vouliez qu'on parle d'émasculation», plaisante M. Walser, secrétaire syndical. Voyons où ils ont mal!

Le syndicat comme le DIP se réfèrent à la problématique générale de l'emploi et évoquent la pléthore dans l'enseignement. Mais en même temps, le langage utilisé est édifiant. Les organes dirigeants du syndicat semblent avoir pas mal de poussière dans la tête pour tenir une argumentation d'avant 1981, voire d'avant-guerre: la

fragmentation des postes (classes en duo) n'a pas joué en faveur des hommes (les pôvres!) et la situation se complique pour les chefs de famille (mâles en général, bien entendu); c'est vrai que les demi-postes ainsi créés ont permis à nombre de femmes de poursuivre voire de reprendre leur activité professionnelle, d'où l'envahissement féminin, «apportant un salaire d'appoint ou une occupation à ces dames», entend-on encore trop souvent dans la bouche-même de syndicalistes.

Mais riches de leur instinct maternel inné, les maîtresses pouvaient à merveille s'occuper de ces petites choses — écoliers débutants — fort peu gratifiantes pour de mâles intelligences.

Quant au danger de ce monde de femmes, il se marque par la crainte de voir ces futurs citoyens mal armés pour la vie dans cet univers par trop féminin!

Oh! là, là, mais c'est vrai: quelle menace générale que cette féminisation. Il faut en appeler aux hommes pour qu'ils investissent aussi les hôpitaux (quelle santé pour le peuple dans ce monde d'infirmières et d'aides-soignantes?), qu'ils envahissent les rayons des magasins (avec toutes ces vendeuses notre économie va à vau-l'eau) et qu'ils entrent en masse dans la coiffure, il y va de notre avenir de chevelus!

Ironie peut-être, mais le problème de fond doit être posé, en général, et dans l'école neuchâteloise en particulier: la féminisation d'une profession est encore et toujours dévalorisante pour le statut de cette profession. Ce qui est navrant, c'est que le syndicat se réveille au moment où la question de la sécurité de l'emploi fait trembler ces messieurs.

Les hommes disent vouloir reconquérir les petits degrés par souci d'égalité et pour offrir ainsi aux enfants l'image d'une société mixte. Mais l'esprit et le langage avec lesquels ils entament ce débat laisse tout à craindre pour l'image égalitaire qu'ils donneront à leurs élèves. Qu'ils se dépoussièrent plutôt l'esprit et laissent encore les femmes en surnombre!

Sauf ceux qui ont tout compris et qui admettent le droit au travail pour chacun-e, selon ses compétences d'abord et non selon son sexe.